



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# 10ème Conférence du « RESINTER »

Judi 31 août 2017  
au siège de l'OIE



# Compte-rendu

Chaque année depuis 2007 est organisée la Conférence du réseau international (RESINTER) du ministère de l'agriculture dont l'objectif est de réunir l'ensemble des agents travaillant sur les questions internationales (qu'ils soient actuellement en poste au ministère ou en dehors, en France ou ailleurs dans le monde, mis à disposition ou bien en position de détachement ou de disponibilité).

La 10ème édition de cet événement s'est tenue le jeudi 31 août au siège de l'organisation mondiale de la santé animale (OIE) et s'est articulée autour des questions de la **mondialisation des systèmes alimentaires** déclinées en trois tables rondes. L'ouvrage **MOND'Alim 2030**, publié et présenté par le Centre d'études et de prospective (CEP) du MAA a servi de cadrage pour les réflexions de la journée (cf. ordre du jour).

L'exercice de prospective MOND'Alim 2030, présenté le matin par Bruno Héroult, chef du Centre d'études et de prospective, a permis de caractériser la phase de mondialisation actuelle, documenter les dynamiques à l'œuvre, envisager leur prolongement d'ici 2030 et identifier certaines ruptures déjà en germe. La mondialisation des systèmes alimentaires ne se limite pas aux échanges commerciaux ou aux influences culinaires. Phénomène multiséculaire, mais partiellement réversible, elle contribue de plus en plus à l'interpénétration des échelles géographiques : espaces locaux, nations, continents, monde. Processus économique mais aussi culturel, politique, scientifique, juridique, la mondialisation transforme en profondeur les manières de produire ou de consommer.

L'objectif de cette journée était, à partir de cet ouvrage, d'identifier quelles devraient être les implications pour les politiques conduites par le MAA et ses partenaires, en travaillant autour de trois tables rondes :

**Table ronde n°1 : implications pour les échanges commerciaux**

**Table ronde n°2 : implications pour la gouvernance mondiale des systèmes alimentaires**

**Table ronde n°3 : implication pour les politiques européennes, en particulier la PAC**

Les annexes jointes détaillent le contenu de chacune de ces tables rondes ainsi que les conclusions tirées.

En fin de journée, M. Jean-François Loiseau, Président d'Axérial, en charge de présider l'atelier 4 des EGA sur le thème « Conquérir de nouvelles parts de marché sur les marchés européens et internationaux et faire rayonner l'excellence du modèle alimentaire et le patrimoine alimentaire français en France et à l'international », a joué le rôle de Grand témoin. Il a replacé l'ensemble des échanges dans le contexte des EGA et de l'importance de réfléchir dans un contexte de mondialisation à la création et à la répartition de la valeur dans les filières. Il faut selon lui s'interroger sur l'accompagnement que la PAC peut apporter aux agriculteurs dans ce contexte. L'exportation souffre parfois d'une connotation négative alors que c'est un fer de lance de la croissance pour nos filières, qui doivent s'ouvrir sur l'international. Aujourd'hui, c'est non seulement le client en France, mais aussi à l'international, qui permet de créer la valeur dans une filière. Mais pas n'importe comment car il faut que cela soit gagnant-gagnant : il ne s'agit pas de se « débarrasser » de nos surplus, ni de porter préjudice aux filières locales dans les pays en développement. Pour M. Loiseau nous devons donc repartir sur un nouveau paradigme incluant une vision internationalisée et durable. Pour réussir ce défi, il faut développer une agriculture forte de ses valeurs et innovante, qui conforte le consommateur et le citoyen, redonne le goût des « produits français » et de la fierté aux agriculteurs.

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, M. Stéphane Travert, a conclu les travaux en insistant sur l'importance du réseau international du ministère et en rappelant les grands chantiers à venir qui va le mobiliser dans les mois à venir.

Il a rappelé que les politiques du ministère sont étroitement associées aux politiques européennes et aux enjeux internationaux. Comme le prouvent les événements récents (eg. Fipronil), nous vivons dans un monde ouvert où les systèmes de production alimentaire sont de plus en plus intégrés. Les défis futurs doivent se raisonner à une échelle globale, mais également locale car il ne faut pas oublier que, sur les sujets agricoles, ce sont avant tout les acteurs locaux qui portent le changement.

Les EGA, l'une des grandes priorités de la rentrée, est un temps de réflexion et de construction collective de solutions nouvelles. Ils ont pour objectif de faire émerger des voies de progrès assurant notamment, une rémunération digne des producteurs, l'adaptation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire aux enjeux actuels et futurs. Les EGA devront également nous aider à mettre en œuvre le plan stratégique pour le développement des exportations et de l'internationalisation des entreprises sur lequel le ministère à travailler l'année dernière.

Pour conclure, le ministre a également indiqué que tous les échanges de cette 10ème conférence « RESINTER » nourriront les EGA, mais ils vont également aider à fixer le cadre global de notre action à l'international dans les années à venir, notamment dans le cadre de la nouvelle stratégie « Europe et international » sur laquelle les services du ministère travaillent actuellement et qui sera rendue publique à l'occasion du SIA en 2018.

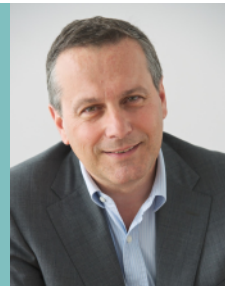
# Annexe 1 : Table ronde n°1 - implications pour les échanges commerciaux

## Participants :

**Cédric Pene, Conseiller à Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**



**Pierre Couderc, Directeur général de la coopérative Euralis**



**Sophie Doumène, Responsable du Service Export et internationalisation des entreprises de la Région Occitanie**



**Christophe Bellmann, Chercheur associé au Centre international pour le commerce et le développement durable (ITCSD)**



## **Présentation introductive du CEP :**

Cette première table ronde, riche en débats, s'est focalisée sur les implications de la mondialisation sur les échanges commerciaux. Julien Hardelin (CEP) a présenté les principales analyses de Mond'Alim sur ce sujet.

Plusieurs grandes tendances se dessinent à l'horizon 2030. Tout d'abord le commerce international de produits alimentaires se développe, et se caractérise par diversification croissante des flux, des pays et des produits. Ces tendances sont des marqueurs de la mondialisation, et sont amenées à durer. Seconde tendance, on constate une structuration croissante des chaînes de valeur par les multinationales, phénomène en progression bien que restant limité par rapport à d'autres secteurs économiques. Si l'interdépendance croissante entre les pays et une intégration plus poussée des chaînes de valeur dans l'agroalimentaire devrait se poursuivre, on ne s'oriente pas pour autant vers une intégration totale des économies agricoles et alimentaires : la transmission des variations de prix des marchés internationaux sur les marchés nationaux est pour la plupart des produits inférieure à 50 %. Enfin, pour un certain nombre de pays, on observe une tendance à la dépendance accrue aux échanges, aussi bien pour les importations que pour les exportations.

## **Discussion entre intervenants :**

M. Cédric Pène, a partagé le point de vue de l'Organisation Mondiale du Commerce. Il partage l'analyse de Mond'Alim sur la tendance à une interdépendance croissante. De 1990 à 2008, le commerce a augmenté plus vite que le produit intérieur brut (PIB). En revanche, on observe un ralentissement de cette tendance depuis 2008, bien que les produits agricoles connaissent une dynamique différente. Il a rappelé que les décisions de l'OMC sont prises par les membres sur la base de consensus. Les questions en débat sont diverses et dépendent notamment de la nature des produits. Au-delà des barrières tarifaires, elles peuvent porter sur l'étiquetage (ex. vins et spiritueux), les règles anti-dumping, les normes sanitaires et phytosanitaires, le soutien interne (céréales) et portent davantage sur les produits bruts que sur les produits transformés. Une des tendances actuelles, sujet de préoccupation pour l'OMC, est la tension entre le débat multilatéral et le développement d'accords « régionaux » impliquant les 4 grandes « régions » que sont l'UE, les Amériques, l'Inde et l'Amérique du sud. Une autre tendance est également la complexification des échanges, des produits et des sujets de controverse (ex. biocarburants).

M. Christophe Bellman a indiqué que si l'interdépendance des marchés est effectivement accrue, avec des marchés étroits, les chaînes de valeurs étaient selon lui encore largement nationales (voire régionale). Il a souligné l'importance des importations, tout en faisant le constat que les Etats tendent à se concentrer sur la question de l'exportation. Les impacts environnementaux (gaz à effet de serre, eau, ressources naturelles) sont une question prégnante qui devra être intégrée dans les questions commerciales, en évitant idéologie et dogmatisme.

M. Couderc a évoqué l'importance pour l'export de s'adapter à la demande, prenant l'exemple du « maïs tracé », ou encore de la production de semences (de l'export des semences à l'export du savoir-faire contre royalties). La mondialisation est diverse : produits, savoir-faire technique, marketing, intelligence économique... Concernant la tendance à la mondialisation des goûts, il convenait ainsi d'adapter les produits aux goûts locaux. Il était aussi parfois possible de créer une demande en mobilisant l'intelligence économique, un savoir faire en terme de communication et de promotion et en étant capable d'investir sur une longue durée (exemple du foie gras). M. Couderc a aussi mis en avant l'intérêt de la forme coopérative, ancrée dans un territoire.

Mme Doumène, a dressé l'état des lieux des échanges commerciaux dans sa région. La diversification des flux est une réalité pour la région Occitanie. Elle est la première région française sur les échanges de produits biologiques et pour le vignoble, deuxième région française pour l'emploi agricole et en tête de liste en termes de balance commerciale (l'agriculture et l'agroalimentaire étant le 2ème poste après l'aéronautique). Pour la représentante de la région, l'international est partie intégrante du développement économique. Les attentes des opérateurs privés envers la puissance publique sont donc axées sur le développement des

dispositifs tels que le Pass Export (SRDEII, schéma régional du développement économique), les financements porteurs de démarches collectives sur les salons et la réunion des acteurs à l'export de la région et des comités techniques par filière. Les représentants en ambassades ont également un rôle à jouer dans l'accompagnement des entreprises à l'export et ce rôle devrait être davantage valorisé.

Les remarques et questions de la salle ont porté sur l'opération goût de France, sur les tendances et la place de l'Afrique sub-saharienne (de grands groupes font le pari de l'Afrique), et sur le développement de barrière non tarifaire dans les pays.

## ***Conclusion :***

M. Frédéric Lambert, Chef du Service Europe et international au MAA, a replacé les éléments du débat en terme de politiques publiques et sur la manière dont le ministère doit prendre en compte ces évolutions et adapter ses actions à l'international, soulignant que ces questions faisaient l'objet d'un des chantiers des EGA. Le commerce des produits alimentaires va continuer à se développer. Il reste une spécificité agricole par rapport aux autres secteurs (par exemple le lien de dépendance au foncier et aux ressources naturelles et le caractère périssable des produits). De surcroît, le commerce est tiré par la demande liée à la progression du pouvoir d'achat des couches moyennes. En termes d'actions pour le MAA, les objectifs sont de contribuer à la place de la France et du secteur agricole à l'international, de veiller à éviter les obstacles sanitaires et phytosanitaires et d'agir pour l'établissement de normes techniques et sanitaires compatibles avec le développement de la valeur ajoutée de notre secteur. A l'inverse, la qualité sanitaire, la traçabilité et les différentes formes de labellisation sont des atouts pour nos produits.



# Annexe 2 : Table ronde n°2 - implications pour la gouvernance mondiale des systèmes alimentaires

## Participants :

**Ségolène Halley des Fontaines, Conseillère aux affaires agricoles à Représentation Permanente de la FAO**



**Patrick Caron, Président du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)**



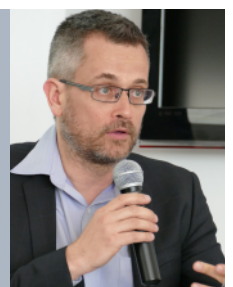
**Dominique Barreau, Chef de projet agriculture à Nantes Métropole**



**Anne-Sophie Cerisola, Professeure associée à Sciences Po Paris et spécialiste des questions de gouvernance climat à l'international**



**Sébastien Treyer, Directeur des programmes à l'institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)**



## **Présentation introductive du CEP (Julien Hardelin) :**

La mondialisation des systèmes alimentaires résulte de volontés et de stratégies d'acteurs interconnectés, insérés dans un jeu complexe de relation de pouvoir et apparaît ainsi hybride et fragmentée. Le multilatéralisme reste le fondement de la gouvernance mondiale, mais est de plus en plus concurrencé par les accords méga-régionaux, les initiatives multipartites, la montée de la « diplomatie de club » (G7, G8, G20, etc.). La montée des émergents, des firmes, des ONG ou encore des territoires et des métropoles sur la scène internationale s'observe de façon générale, et les systèmes alimentaires ne font pas exception à cette tendance. En matière de gouvernance commerciale, on observe une montée de la régulation privée, multiplication des normes privées, sanitaires ou de durabilité, au service du pilotage de l'approvisionnement mondialisé. La gouvernance mondiale des risques et des problèmes publics connaît des progrès (exemple : consolidation dans le domaine sanitaire, Accord de Paris sur le climat, objectifs de développement durable), mais fait aussi face à des défis (exemple : tensions entre stratégies unilatérales et gestion collective dans la gestion de la volatilité des prix agricoles).

## **Discussion entre intervenants :**

Mme Ségolène Halley des Fontaines a confirmé certaines tendances lourdes également observées à la FAO. Un mouvement de bascule du barycentre mondial s'opère sous l'attractivité des pays émergés (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud...). On assiste dans le monde multilatéral à la création de nouvelles zones d'influence avec des acteurs majeurs qui s'entrecroisent. A la FAO, la coopération Sud-Sud est prégnante et offensive. Les acteurs non gouvernementaux sont plus actifs et visibles, notamment dans la prise de décision. A titre d'exemple, le CSA (Comité de la sécurité alimentaire) est un comité pilote au sein duquel les acteurs non gouvernementaux participent à l'ensemble des négociations ce qui crée du langage communs et mobilise. La préparation des décisions n'est ainsi plus l'apanage des seuls gouvernements. Aussi, les effectifs de délégués du secteur privé doublent également chaque année.

Pour M. Patrick Caron, le thème de la journée constitue un choix audacieux très lié aux EGA et à la préparation de la PAC 2020. Il recoupe les travaux du CSA engagés sur les questions critiques « émergentes » et la préparation du rapport sur la nutrition qui sera lancé le 11 octobre au CSA. L'élaboration de normes a un poids variable au regard de la chaîne de production et on constate une tension grave entre les échelles multilatérales, nationales et locales (eg. Normes sur l'huile de palme produite et consommée à 80% en Asie). M. Caron a rappelé quelques chiffres de la nutrition dans le monde : 800 millions d'individus sous-nourris et 2 milliards d'individus en situation d'obésité. Selon M. Caron, nous n'avons pas à choisir entre deux problèmes de santé. Il faut s'interroger à l'avenir sur la manière de traiter cette question en effaçant les frontières entre Nord et Sud.

Il a également indiqué que la recherche ne devrait pas être uniquement technologique mais aussi aider à développer des dispositifs d'expertise et d'aide à la décision. A titre d'exemple, le travail du GIEC à l'occasion de l'accord de Paris a été majeur. Par ailleurs, dans le cadre de la recherche, la France est aussi bien représentée (4p000, agroécologie...).

Mme Anne-Sophie Cerisola a indiqué que l'on ne peut se passer de multilatéralisme. Cependant cela ne concerne pas simplement les états : nous devons écouter les « parties prenantes » en passant par la négociation internationale ouverte et éviter la diplomatie de « clubs ». La question alimentaire est complexe et on ne peut réduire le débat à la dimension carbone. Un monde sans carbone mais dans lequel subsiste encore de la faim et de la pauvreté n'est pas acceptable.

M. Sébastien Treyer, a rappelé que le monde est de plus en plus interdépendant, mais que cela ne veut pas dire qu'il soit homogène. La France doit, selon lui, conserver des positions pro-multilatéralistes. C'est d'autant plus important que le monde est de plus en plus inégal et les asymétries de pouvoir demeurent très fortes. Les objectifs de développement durable (ODD) prônent l'interdépendance mais, au contraire, discrédite



l'homogénéisation : chacun a sa propre projection hors des objectifs communs. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) décrit les ODD comme la phase positive de la mondialisation. Pour M. Treyer, c'est ainsi que nous devons défendre les ODD.

M. Dominique Barreau a souligné que Nantes métropole est parmi les leaders de l'autonomie alimentaire et malgré tout ne dépasse pas actuellement 6% d'autonomie. En comparaison, le degré d'autonomie alimentaire des cent premières aires urbaines françaises est de 2%. L'objectif est de considérer le sujet comme un élément du bien vivre ensemble du territoire. En ce sens, les premières actions à mener sont d'analyser comment la métropole accompagne ses entreprises agricoles. Nantes a désormais l'ambition de mettre en œuvre une véritable politique de développement agricole et alimentaire. Le premier objectif est de protéger les terres agricoles, le second est de les rendre plus accessibles. Il y a 20 ans, le rythme de consommation des terres était deux fois supérieur à la démographie. La métropole s'intéresse aussi aux circuits courts et aux associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).

Nantes a la chance de pouvoir s'appuyer sur des acteurs du territoire variés et opérationnels : la notion d'opérationnel est indissociable de la notion du vivre ensemble. A contrario, une vision uniquement stratégique ferait perdre la notion grand public. La candidature au plan national pour l'alimentation (PNA) a permis de pousser le projet « produire une alimentation locale, durable et accessible à tous ». La transparence, la traçabilité santé/nutrition et accessibilité en font partie. Un diagnostic territorial, des acteurs et des enjeux doit être présenté aux élus du territoire pour analyse du plan d'actions. C'est le temps de l'appropriation. La définition des priorités politiques est prévue à l'automne.

## **Échanges avec le public :**

Les échanges ont été l'occasion pour de nombreux participants de compléter le débat. La question de l'alliance entre acteurs a été soulevée : comment mieux aligner nos énergies et trouver des alliés aux intérêts communs ?

Le groupe « Amis de l'agro-écologie » a par exemple été lancé suite au symposium scientifique organisé par la FAO en septembre 2014 afin d'échanger sur leurs expériences nationales et de développer des partenariats scientifiques. Il a fallu trouver la convergence des intérêts avec les pays émergés. Aujourd'hui le sujet est reconnu comme un sujet d'intérêt, sur lequel des enseignements devront être capitalisés, et intègre le programme de travail régulier de la FAO.

Dans un autre cadre, le CSA est le lieu qui permet de construire un langage commun. Il a facilité la mise en place de l'accord de Paris, en permettant de dépasser la dichotomie entre atténuation et adaptation. Lorsque la société civile valorise cette vision positive de l'agriculture dans le climat, les acteurs non étatiques viennent appuyer l'action des Etats.

Pour l'AFD, le scientifique doit être au service du politique. Il faut par la suite « opérationnaliser » en travaillant sur la mobilisation des acteurs. Les Etats ne doivent pas être oubliés. L'Etat est le lien de régulation, notamment entre agriculteurs et secteur privé. Les Etats généraux de l'alimentation (EGA) en sont un exemple, il s'agit d'un modèle intéressant pour concevoir les stratégies et politiques publiques, y compris pour les pays en voie de développement (plus pertinent par exemple que l'approche PNIA (Plan national d'investissements agricoles) défendue par la FAO). Pour le HLPE, la gouvernance est pas seulement multipolaire, mais elle aussi multi-scalaire.

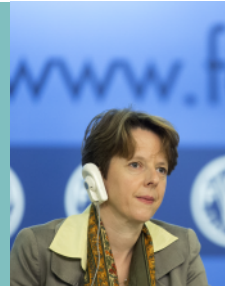
## **Conclusion :**

Mme Héloïse Pestel, Sous-directrice internationale au MAA, a conclu en résumant les points à retenir pour le MAA en termes de définition et mise en œuvre des politiques. La question de la gouvernance est toujours d'actualité. La gestion des risques accompagne la mondialisation, l'exclusion, la malnutrition et l'obésité en sont des exemples. Nous devons persévérer sur ces sujets dans nos politiques. Les institutions internationales (ONU, FAO) ont toujours leur pertinence, bien que des évolutions soient nécessaires pour prendre en compte les nouveaux acteurs (acteurs privés, collectivités, société civile, pays émergés, etc.). Ces acteurs prennent des décisions qui ont un impact et sont au premier plan pour faire évoluer nos systèmes. Il faut ainsi réfléchir à la manière avec laquelle nous pouvons travailler et interagir avec eux, l'exemple de l'initiative 4p1000, qui tente de fédérer tous acteurs, l'illustre. Notamment les acteurs français à mobiliser pour lesquels certaines enceintes existent déjà (eg. GISA avec les ONG) et d'autres sont à inventer (travail à construire avec les collectivités et avec le secteur privé). Les EGA nous permettront de tirer des pistes en ce sens. Par ailleurs, le réseau international d'agents mis à disposition est un outil important de cette influence. La décision de placer des ressources humaines dans un pays ou une organisation internationale nous permet de renforcer notre expertise et mieux connaître ces pays/structures. Nous devons valoriser davantage ce réseau qui représente un réel atout pour le MAA.

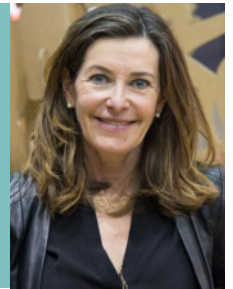
# Annexe 3 : Table ronde n°3 – implication pour les politiques européennes, en particulier la PAC

## Participants :

**Florence Buchholzer, Conseillère à la DG agriculture de la Commission européenne**



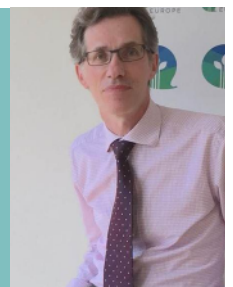
**Catherine Chapalain, Directrice générale de l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA)**



**Thierry Fellman, Directeur de l'économie des agricultures et des territoires pour le réseau des Chambres d'agriculture**



**Yves Madre, Directeur de Farm Europe**



## ***Présentation introductive du CEP (Julien Hardelin) :***

L'Union européenne constitue un pôle important du commerce agricole et agroalimentaire mondial, et un acteur majeur dans la gouvernance de la mondialisation. L'Union européenne est un grand marché de près de 500 millions de consommateurs, qui se caractérise par des comportements, des attentes et exigences particuliers vis à vis de l'alimentation, qui sont intégrés progressivement aux politiques publiques : alimentation de qualité, sûre, saine et tracée; attention des consommateurs aux signes de qualité officiels; dimension culturelle de l'alimentation, et hauts standards de production (protection de l'environnement, bien-être animal, diversité des systèmes de production).

L'Union européenne n'est pas isolée des risques et des menaces (géopolitiques, risques de marché, changement climatiques), mais dispose d'atouts pour y répondre : qualité des institutions, contributions à la gouvernance mondiale, opportunités de leadership dans la recherche, l'innovation et les données. Pour répondre à ces risques et s'adapter à la mondialisation des systèmes alimentaires, l'Union européenne développe des réponses politiques, notamment à travers les évolutions de la PAC et le développement des politiques environnementales.

## ***Discussion entre intervenants :***

Notant que les études prospectives telles que Mond'Alim sont un éclairage important pour réfléchir aux évolutions de la PAC, Mme Florence Buchholzer a engagé cette table ronde en rappelant qu'il fallait prendre en compte les objectifs de développement durables (ODD) dans les réflexions sur la PAC à horizon 2020, que les états membres ont souhaité voir intégrés dans toutes les politiques européennes. Ces éléments (durabilité) ne sont pas nouveaux pour la PAC (exemple de la conditionnalité) mais il y a des points d'inflexions et des changements dans le poids relatifs des différentes priorités. Elle a rappelé que la PAC était historiquement une politique de l'offre, mais que certains signaux du marché sont parfois brouillés. La Commission européenne a lancé une consultation sur la PAC 2020, dont ressortent certains éléments : qualité de l'alimentation, place de l'agriculture biologique. Des ateliers avec des experts sur les questions alimentaires ont été organisés, avec des focus sur certains sujets prioritaires, comme la résistance aux antibiotiques. Elle note cependant le foisonnement des demandes, attentes et exigences, parfois contradictoires, et partage ses doutes sur le consentement du consommateur à rétribuer la qualité. Elle note enfin que certains dispositifs pourraient sans doute être mieux utilisés pour répondre à ces préoccupations, par exemple les directives de l'UE sur les marchés publics. Enfin, elle souligne qu'il est important d'anticiper, pour pouvoir avoir une PAC moderne et simplifiée, tout en considérant que la politique réagit généralement plus lentement que les agriculteurs et les entreprises.

Mme Catherine Chapalain a souligné nos atouts : un excédent commercial, une image française de très bonne qualité et des opportunités. Mais elle a aussi fait part de son inquiétude face à l'érosion des parts de marchés à l'international, en dépit de la bonne image dont continue de jouir la France. Elle a souligné le décrochage français dans ce domaine par rapport à nos partenaires européens. Seul 2 entreprises sur 10 exportent en France (contre 8 en Allemagne). De plus, le chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires à l'international est de 21%, alors qu'il est de 36% pour les autres produits manufacturés. Le secteur perd en compétitivité et le niveau des marges est très faible. Ces dernières années ont été marquées par la montée des politiques protectionnistes : ces mesures ont davantage augmenté que les mesures d'ouverture.

Dans ce contexte, Mme Chapalain a exprimé trois attentes fortes vis-à-vis d'une action européenne renforcée :

- 1) davantage de pédagogie à destination du consommateur quant à l'intérêt de la mondialisation et des échanges
- 2) relever le défi de la confiance entre les consommateurs et les produits agroalimentaires européens, en particulier en matière d'innovation, tout en étant à l'écoute des consommateurs français et d'ailleurs.

Les barrières non tarifaires se multiplient. Nous avons besoin d'accords commerciaux ambitieux. Concernant les EGA et l'idée d'un meilleur partage de valeur, Mme Chapalain a insisté sur la nécessité de recréer de la valeur pour pouvoir avoir quelque chose à partager.

M. Thierry Fellmann a présenté la Chambre d'agriculture, composée de 4200 élus locaux. Il a souligné le rôle important de l'UE et de la PAC dans la construction et la cohésion de l'UE. Les crises sanitaires, climatiques et économiques ont une conséquence négative sur les opportunités et la situation de la production est loin d'être florissante. Il considère les politiques alimentaires comme trop complexes pour être traitées au niveau de l'UE, mais qu'il est possible de développer davantage de lien entre PAC et politique alimentaire. L'APCA souhaite que l'on conserve le budget de la PAC et que l'on crée de la valeur dans les territoires. M. Fellmann a souligné le regard plutôt négatif porté par les agriculteurs sur la mondialisation (augmentation des risques, dérégulation). L'approche par l'amélioration de la compétitivité et la réduction des coûts à ses limites (fusion des exploitations, perte d'emplois, etc.). L'organisation travaille aussi sur l'adaptation des exploitations, notamment sous l'angle de la qualité. Cette adaptation à la mondialisation passe par des projets territorialisés comme les PAT (projets alimentaires territoriaux). Enfin, M. Fellmann a ajouté qu'il faudrait être capable de financer, via le budget de la PAC, des actions pour accompagner des transitions agricoles durables (bio, ecophyto, bioéconomie). Il a également exprimé des attentes pour le développement d'outils de gestion des risques.

M. Yves Madre a souligné la qualité des institutions et de l'expertise européenne. Concernant les objectifs de durabilité (notamment environnementale) correspondant aux attentes des citoyens, il s'interroge sur leur implication et les diverses options possibles, en esquissant deux trajectoires opposées selon lui : s'ancrer dans des outils technologiques pour relever ce défi environnemental, ou bien opter pour une production moins intensive et en décroissance mais cela implique de renoncer à toute ambition exportatrice. Il a mentionné certains des débats en cours et qui peuvent être liés à cette problématique : directive énergies renouvelables, débat protéine versus verdissement, débat nutrition versus environnement (viande), souveraineté alimentaire versus dépendance au marché mondial. On peut s'interroger sur la prise en compte des consommateurs dans les réflexions : s'agit-il de tous les consommateurs ou de quelques consommateurs aisés urbains ? Il a conclu son intervention en notant l'échéance de court terme pour la PAC avec le règlement omnibus et en proposant 3 axes politiques pour 2018 : la résilience économique ; la résilience environnementale ; l'innovation et les investissements pour aller de l'avant vers la double performance.

## **Conclusion :**

M. Frédéric Michel, Sous-directeur Europe au MAA, a souligné la place de l'Europe au cœur des échanges. Elle bénéficie de réseaux et de puissances qu'il faut mobiliser à travers le monde. La PAC doit s'articuler avec la politique et les négociations commerciales. Le premier objectif est la croissance et l'emploi : être en capacité d'accompagner les entreprises agricoles et de s'articuler au niveau des filières. Le second objectif est de répondre aux défis environnementaux et de favoriser le développement et l'équilibre des territoires. La PAC doit accompagner le développement des territoires dans leurs pratiques et leur diversification. Enfin, le troisième objectif est de renforcer la résilience des entreprises afin qu'elles se préparent à affronter différents risques (économiques, climatiques, etc.). La PAC s'inscrit dans le cadre des ODD et en cohérence avec les accords passés avec les pays en développement. Les éléments issus des EGA viendront alimenter la voix de la France pour la nouvelle PAC.